

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 7 septembre 2010, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

143-2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que l'ordre du jour
de la présente session soit adopté tel
que présenté.

ADOPTÉ

144-2010

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le procès-verbal
de la séance régulière du 2 août 2010 et
de la séance spéciale du 9 août 2010
soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

145-2010

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE
D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE ET DE PRÉVENTION DU
SUICIDE BEAUCE-ETCHEMIN**

ATTENDU la demande d'aide financière du
Centre d'Écoute Téléphonique et de
Prévention du Suicide Beauce-Etchemin.

ATTENDU que le C.E.P.S. Beauce-Etchemin
demande une aide financière de 0.10\$ per
capita.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le Conseil
Municipal de Saint-Victor accorde au
C.E.P.S. Beauce-Etchemin un montant de
240,00 \$ en guise de participation
financière.

ADOPTÉ

146-2010

PROJET DE SUBDIVISION - DANY RODRIGUE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Luc Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le Conseil
Municipal de Saint-Victor approuve le
plan de cadastre d'une partie du lot 194,
pour créer le lot 194-1, du cadastre de
la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring,
préparé par l'arpenteur géomètre,

Madame Nadia Parent, le 11 août 2010 sous le numéro 883 de ses minutes. Le directeur général est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

147-2010

PROJET DE SUBDIVISION - CLAUDIA BOLDUC ET FRANCIS LESSARD

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 211, pour créer le lot 211-51, du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Madame Nadia Parent, le 25 août 2010 sous le numéro 901 de ses minutes. Le directeur général est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

148-2010

PROJET DE SUBDIVISION - KARINE BIZIER ET PASKAL MÉTIVIER

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 211, pour créer le lot 211-50, du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Madame Nadia Parent, le 6 août 2010 sous le numéro 874 de ses minutes. Le directeur général est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

149-2010

**AUTORISATION POUR SIGNATURE - PROTOCOLE
D'ENTENTE DOSSIER 231742**

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que Monsieur Roland
Giguère, Maire, soit autorisé à signer le
protocole d'entente numéro de dossier
231742 relatif à l'octroi d'une aide
financière, programme de renouvellement
de conduite, avec le Ministère des
Affaires Municipales de Région et de
l'Occupation du Territoire.

ADOPTÉ

150-2010

DEMANDE DE SOUMISSION - SEL À DÉGLAÇAGE

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de demander des
soumissions pour la fourniture de sel à
déglacage, pour la Municipalité de Saint-
Victor, pour la saison hivernale 2010 -
2011.

Les fournisseurs suivants sont invités à
présenter une soumission.

- Sifto Canada
- Mine Seleine
- Sel Warwick

Les soumissions seront reçues sous
enveloppes scellées et identifiées **SEL À
DÉGLAÇAGE** au bureau de la Municipalité de
Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-
Victor G0M 2B0, jusqu'à 12 heure, le 1^e
octobre 2010, pour être ouvertes à la
séance du Conseil Municipal du 4 octobre
2010. Le Conseil Municipal ne s'engage à
accepter ni la plus basse ni aucune des
soumissions.

ADOPTÉ

151-2010

**ENTENTE AVEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-
CLOTILDE - CUEILLETTE DES VIDANGES POUR 3
ANS**

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité
de Saint-Victor fera la cueillette des
ordures ménagère, dans le rang sept sur
le territoire de la Municipalité de
Sainte-Clotilde pour 3 ans.

La Municipalité de Sainte-Clotilde
fournira à la Municipalité de Saint-
Victor les noms des propriétaires ou la
cueillette des ordures devra être faite
et le taux pour la cueillette sera le
même que les autres contribuables de
Sainte-Clotilde.

ADOPTÉ

152-2010

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - DANIEL
ROY**

ATTENDU la demande de dérogation mineure
de Monsieur Daniel Roy, 131 Rue du
Séminaire, Saint-Victor, pour agrandir
son garage.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le Conseil
Municipal refuse la demande de dérogation
mineure, selon la recommandation du
Comité de CCU, à Monsieur Daniel Roy, 131
rue du Séminaire, et recommande de
défaire son hangar en arrière de la
résidence pour pouvoir agrandir son
garage résidentiel.

ADOPTÉ

153-2010

RÉSILIATION DU BAIL - GESTION VA-DO

ATTENDU la convention de bail entre Gestion VA-DO et la Municipalité de Saint-Victor pour un local situé au 259 Rue Doyon, Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'à partir du 1^e janvier 2011 la Municipalité de Saint-Victor ne renouvellera pas son bail pour le local, situé au 259 rue Doyon à Saint-Victor, avec Gestion VA-DO.

ADOPTÉ

154-2010

**DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. -
DANY BERNARD ET DIANE ROY**

ATTENDU QUE Dany Bernard et Diane Roy sont copropriétaires d'un immeuble sis au 216, chemin des Fonds, Saint-Victor, Beauce, (Québec), G0M 2B0.

ATTENDU QUE cet immeuble mesure quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m.) de largeur par quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m.) de profondeur.

ATTENDU QUE les demandeurs désirent acquérir de monsieur Richard Latulippe, propriétaire voisin, une lisière de terrain d'une superficie de neuf cent neuf mètres carrés et soixante-huit centièmes (909,68 m. car.), afin de rendre les mesures et la superficie de leur terrain conformes aux exigences minimales de la M.R.C. Robert-Cliche pour un terrain non desservi soit : cinquante mètres (50 m.) de largeur par soixante mètres (60 m.) de profondeur.

ATTENDU QUE la demande d'autorisation à la CPTAQ respecte la réglementation municipale en vigueur.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de recommander à la CPTAQ d'autoriser le lotissement et l'utilisation autre qu'agricole d'un terrain d'une superficie de neuf cent neuf mètres carrés et soixante-huit centièmes (909,68 m. car.), tel que décrit sur le formulaire de demande d'autorisation signé par Dany Bernard et Diane Roy.

ADOPTÉ

155-2010

DEMANDE À CPTAQ - CLERMONT LABONTÉ

ATTENDU que monsieur Clermont Labonté désire utiliser à une fin autre que l'agriculture une parcelle de terrain étant une partie des lots 456 et 457 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, circonscription foncière de Beauce, dans la municipalité de Saint-Victor; et

Attendu que le projet de demande d'autorisation préparé par Me Micheline Fecteau, notaire, a été soumis à la Municipalité afin que monsieur Labonté puisse faire l'installation d'une roulotte avec un champ d'épuration et une fosse septique pour ses visites occasionnelles au Québec sur le terrain.

ATTENDU que sur ce terrain, existait déjà une résidence qui a été détruite il y a deux ans, du fait qu'elle n'était plus habitable, puisqu'un problème de moisissure avait envahi la résidence, ce qui a fait perdre les droits acquis qui existaient;

ATTENDU que pour utiliser à nouveau le terrain à des fins résidentielles, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de la Commission;

ATTENDU que le demandeur désire donc faire la mise en place d'un champ d'épuration conforme, afin de pouvoir mettre une roulotte qu'il désire laisser sur place occasionnellement.

ATTENDU que les conseillers et le maire ont pris connaissance du dossier; et

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité; et

ATTENDU que la présente demande ne représente pas, selon nous, de contrainte pour la pratique de l'agriculture dans ce secteur;

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,
est résolu que la Municipalité appuie la demande à être présentée à ladite Commission par monsieur Clermont Labonté et achemine le présent dossier à la Commission de Protection du territoire et des activités agricoles.

Tel que le tout est décrit au dossier préparé par Me Micheline Fecteau, notaire à Saint-Victor.

ADOPTÉ

156-2010

LES COMPTES

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Luc Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Téléphone St-Victor	714.30 \$
Alliance Coop	71.21 \$
Orizon mobile	1 185.78 \$
GE Canada	936.86 \$
Gaz Métro	18.91 \$

Hydro-Québec	1	660.81	\$
Hydro-Québec	9	083.25	\$
Telus Mobilité		419.02	\$
Excavation A. Gosselin		318.03	\$
Alliance Coop	3	692.65	\$
DEBB		128.53	\$
Gaétan Jacques Électrique		33.86	\$
Magasin Coop		573.45	\$
Centre Élec. de Beauce		595.66	\$
Biolab	1	002.90	\$
Centre du Camion Amiante		290.71	\$
Atelier F.L.P.H.		506.86	\$
Lettrage D'click		169.31	\$
Arpentage FC		620.81	\$
Service Loisirs Tourisme		203.18	\$
M.R.C. Robert-Cliche	9	765.92	\$
Groupe Bio Service	6	436.70	\$
Hercule Fortin Inc.		86.26	\$
Pneus Beaucerons		607.34	\$
Garage Bizier		555.01	\$
Pitney Works		215.94	\$
Tran. Adrien Roy et Filles	3	652.58	\$
Réal Huot		789.31	\$
Ferme Donald Vachon	12	016.95	\$
Féd. Qué des Municipalités		23.98	\$
Hydraulique Service		167.87	\$
Beauce Métal		512.03	\$
Beauce Septique		586.96	\$
R.J. Dutil	1	862.44	\$
Orizon mobile		442.08	\$
Michel Mathieu		425.00	\$
Fonds information foncière		24.00	\$
Gaz Métro		19.60	\$
Const Paul-Eugène Turcotte		112.87	\$
Entreprise Danplex		108.84	\$
Signalisation Lévis		629.84	\$
Aqua Beauce		32.00	\$
Ecce Terra Arpenteur		225.75	\$
Emeta		23.66	\$
Laerdal Médical		307.59	\$
Sigma		721.22	\$
Traction St-Georges		184.76	\$
Linde		141.34	\$
Sylvain Bilodeau		39.51	\$
Fixation professionnelle		185.88	\$
Mini Pelle Gilles Beaudoin		186.24	\$
Auto Quirion et Drouin		402.28	\$
Métal Bce		118.52	\$
Saniquip		251.47	\$
Solution GA		391.10	\$
Le Pro du CB		77.78	\$

Harold Bureau	15.00 \$
Marise Poulin	15.00 \$
Jérôme Bélanger	15.00 \$

ADOPTÉ

157-2010

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER

